

Arrêté du 19 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2003 relatif aux matériaux et objets en matière plastique mis ou destinés à être mis au contact des denrées, produits et boissons alimentaires

Cet arrêté, qui modifie l'arrêté du 2/01/2003 concernant les matériaux et objets en matières plastiques destinés au contact avec les aliments, révisé la liste positive des monomères et additifs.
Il transpose la directive 2005/79/CE du 18 novembre 2005

Mots-clés : substance (ré)évaluée ; additif polymérique ; additif alimentaire ; autorisation d'emploi ; liste positive ; monomère ; additif ; LMS ; QM ; polymère ; critère de pureté ; restriction d'emploi

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (4):

[Arrêté du 2 janvier 2003 relatif aux matériaux et objets en matière plastique mis ou destinés à être mis au contact des denrées, produits et boissons alimentaires](#)

[Arrêté du 9 août 2005 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2003 relatif aux matériaux et objets en matière plastique mis ou destinés à être mis au contact des denrées, produits et boissons alimentaires](#)

[Directive n°2002/72/CE consolidée de la Commission du 6 août 2002 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires \(en français et en anglais\)](#)

[Directive n°2005/79/CE du 18 novembre 2005 portant modification de la directive 2002/72/CE concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires \(en français et en anglais\)](#)

Lien(s) externe(s) (0):